

CONSEIL COMMUNAL

Terrains d'avenir

ECLÉPENS Au cœur du fastueux 1200^e anniversaire, les affaires n'en continuent pas moins, et les conseillers éclépanais, tant municipaux que communaux, ont lâché un instant leurs activités au service de la fête pour se consacrer aux travaux de la collectivité. Comme de coutume, la session de juin, consacrée aux comptes, s'est déroulée au refuge pour se conclure avec la traditionnelle assiette des comptes, un véritable régal préparé par le futur tenancier de l'auberge communale, Yves Fumat.

Mais auparavant, il y avait du pain sur la planche. Les comptes sont présentés en détail, examinés avec soin et longuement discutés. La commission de gestion constate que dans l'ensemble, les montants alloués dans le budget ont été respectés; l'exercice 2013 se boucle avec un excédent de dépenses de près de 200 000 francs, sur un budget de 7,5 millions. Les comptes sont acceptés à l'unanimité, assortis toutefois de suggestions: la commission demande à l'exécutif une présentation de l'historique du «Fonds de réserve Rochat», constatant le manque de compréhension des nouveaux conseillers sur ce thème. Par ailleurs, relevant l'augmentation croissante des frais de représentation des municipaux, elle demande une gestion rigoureuse de ces frais, et une présentation de leur détail, déjà dans les comptes 2014.

Deux parcelles en question

Par ailleurs, il reste une échéance de paiement pour l'achat par la commune de la parcelle 209, dans la zone industrielle. Cette parcelle se trouvant sur le tracé du Canal d'Entreroches ne peut être vendue avant la prochaine décision du Canton quant à sa réaffectation en zone industrielle, décision qui devrait intervenir d'ici fin 2015. Il est donc demandé à l'exécutif de tenter le report cette échéance en attendant que le terrain soit vendable.



Le fier drapeau d'Eclépens sur la colline du Mormont, salué par la commission de gestion lors de sa tournée de la commune. SÉBASTIEN KRAUER

La parcelle 209 se trouve justement l'objet, avec la parcelle 645 sa voisine, d'un préavis de la Municipalité concernant une promesse de vente à l'entreprise AMAG qui envisage d'y construire un centre de distribution régional de pièces détachées et de gardiennage de pneus. Les deux parcelles, pour une surface totale de 26 000 m², seraient acquises par l'entreprise au prix de 250 fr./m², équipement compris, dès l'adoption du PPA «Zone industrielle» par le Canton et l'obtention du permis de construire. Le Conseil accepte à une large majorité d'autoriser la Municipalité à signer la promesse de vente, ainsi que, dès que les conditions seront réunies, l'acte de vente définitif.

Bureau et commissions

En conclusion, le bureau et les commissions sont réélus, et le nouvel huissier Jean-Luc Rochat est salué pour son premier Conseil. On apprend que, suite à une question posée lors du dernier conseil, la Municipalité a obtenu du Canton l'installation d'un pas-

sage piéton sur la route cantonale, au rond-point proche d'Holcim. Il est rappelé que, si

PUB _____

l'auberge communale rouvre ses portes, après travaux, le 1^{er} septembre prochain, l'hôtel est toujours ouvert.

Projet d'extension par Holcim

Les débats sont suivis d'une présentation, par la direction d'Holcim, du projet d'extension des carrières au lieu-dit La Biette, vers l'ouest, déviant son projet initial d'exploiter le calcaire en direction du sommet du Mormont. L'association pour la sauvegarde du Mormont, représentée par sept conseillers communaux, demande à l'entreprise de disposer des gabarits sur le lieu-dit, pour que chacun puisse se faire une idée sur place du projet d'extension. Par ailleurs, l'association annonce qu'elle va demander officiellement au président du Conseil, M. Barraud, de pouvoir elle-même présenter ses arguments lors d'une prochaine séance. Cette demande sera également faite au Conseil communal de La Sarraz. ■

SÉBASTIEN KRAUER

50%
de rabais
sur la pose*

Changez vos fenêtres!

*Valable jusqu'au 30 juin 2014. Voir conditions en magasin.

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes

apf

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - AGENCEUR

600m² d'exposition
ouvert aussi le samedi (9h-17h)

021 821 02 90
www.apf.ch

APF MENUISERIE SA
En Pallatex 7a | 1163 Etōy
info@apf.ch

- Économie d'énergie
- Sécurité et confort
- Isolation phonique et thermique